

L'ÉVÉNEMENT

Grenelle → Lundi à Aurillac, la réunion interrégionale du Grenelle de l'environnement a fait salle comble. Rarement consensuel, le débat a démontré une vraie envie d'agir.

“On ne peut pas ignorer ce qui se fait déjà en matière d'environnement”

Un centre des congrès archi-comble, une impatience à débattre qui s'est manifestée par des claquemets de mains pour protester contre des intervenants en retard : il y avait foule, et on était parfois venu de loin pour assister lundi à Aurillac à l'une des 17 réunions interrégionales du Grenelle de l'environnement. Succès de fréquentation qui montre à quel point l'environnement est devenu un sujet de préoccupation important, qui inquiète parfois, suscite des questions souvent, et toujours des prises de position passionnées.

Rien de bien nouveau n'est sorti des débats, si ce n'est la démonstration d'une envie débridée d'agir dans de multiples directions. Parmi les idées fortes qui se sont dégagées, celle que les politiques nationales en matière d'environnement ne peuvent pas s'appliquer de manière uniforme et doivent tenir compte des spécificités territoriales. Au cœur des débats, l'agriculture a fait l'objet de nombreuses interventions.



de travail

En matinée, plus de 200 personnes avaient planché au sein de six ateliers, plus un de lycéens, sur les propositions d'actions des six groupes nationaux afin de les passer au crible des réalités locales. Leurs présidents-rapporteurs sont montés à la tribune l'après-midi pour rendre compte de leurs travaux lors d'une séance publique.

Plusieurs thèmes sont revenus dans leurs interventions, qui ont fait consensus : la nécessité par exemple de développer la forma-

tion et l'éducation à l'environnement. Celle aussi de favoriser le transport ferroviaire de marchandises ou les transports en commun, voire d'interdire le développement d'un habitat péri-urbain éloigné pour limiter les déplacements, a préconisé le groupe "Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie" de Michel Seyt. On a évoqué le coût élevé de la mise en oeuvre d'énergies renouvelables dans la construction, invité l'État et ses administrations publiques à "donner l'exemple" dans l'attribution des marchés,

Au fil des débats

Les OGM font toujours débat. Pour les bio-carburants, c'est non !

PAS UN SEUL rapporteur n'a fait allusion aux OGM. A l'exception de Marie-Noëlle Géminet, rapporteur du groupe des lycéens : sagement, les jeunes ont préféré ne pas se prononcer par manque d'information. René Souchon s'est étonné de cette absence, et le débat s'est lancé après qu'un représentant de Limagrain ait évidemment plaidé la cause des organismes génétiquement modifiés. Sous les huées bien sûr, qui ont provoqué la colère de l'animateur. S'en est suivi un débat qui n'a rien tranché, si ce n'est que, comme à l'habitude, ce sont les opposants qui ont crié le plus fort, représentant des Verts en tête. Plus étonnant, un consensus s'est dégagé du groupe présidé par Michel Seyt à propos des bio-carburants. Vocabulaire que les membres du groupe ont choisis de bannir, jugeant qu'il fallait

plutôt parler "d'agro-carburants" pour ne pas avoir l'air de vendre un produit qui n'a rien de bio... Ils ont surtout estimé sous les applaudissements de la séance publique-les productions végétales devaient être réservées à l'alimentation humaine et végétale. Parmi les autres sujets évoqués, la santé. Michel Doly a par exemple proposé que l'Auvergne se porte candidate pour être pilote d'une structure épidémiologique de surveillance du cancer proposée par l'Institut national de veille sanitaire. Parmi les autres mesures phares des propositions nationales, seuls les lycéens ont commenté celle qui consisterait à réduire de 10 kilomètres/heure la vitesse sur route, pour douter de l'efficacité d'une telle mesure et de son respect par les automobilistes.

appelé de ses vœux une évolution des comportements individuels...

Sur la méthode, le groupe de Joël Bec, intitulé "Préserver la biodiversité et les ressources naturelles" a estimé qu'il fallait "privilégier les incitations et la contractualisation à la réglementation". Celui de Michel Doly ("Instaurer un environnement respectueux de la santé") a au contraire plaidé pour le strict respect de la réglementation et un renforcement des contrôles, en proposant de confier aux gardes-champêtres un rôle pivot en matière de police de l'environnement.

"L'écologie, le développement durable doivent être considérés comme une opportunité économique, pas uniquement en termes de contraintes et de coûts", a plaidé Marie Laporte, rapporteur du groupe "Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi".

L'agriculture très concernée

Un consensus a semblé par ailleurs se dégager sur l'idée qu'on ne peut pas appliquer les mêmes normes environnementales de manière uniforme sur le territoire national, mais qu'il faut tenir compte des spécificités territoriales, en particulier en matière de transport. "Il faut un plan spécial Massif central sur les infrastructures ferroviaires pour tenir compte de son enclavement", a par exemple insisté le président du Conseil régional.

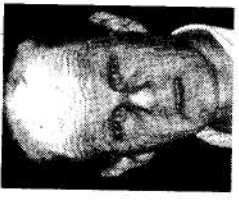
Idee reprise par Louis-François Fontant, président de la Chambre d'agriculture et rapporteur du groupe "adapter des modes de production et de consommation durables", dont les débats ont été selon ses propres termes "constructifs et assez rarement consensuels". "On

ne peut pas ignorer ce qui se fait déjà", a-t-il dit en évoquant la position nationale de label "Haute valeur environnementale". "Il y a en effet des agricultures déjà inscrites dans le développement durable et il faut en tenir compte", plaiderait-il, en se montrant circonspect sur le projet de chiffrer un objectif de développement de l'agriculture biologique. Il a mis en garde contre des politiques qui aboutiraient à réserver les crédits à l'adaptation des pratiques d'agriculture intensive au détriment d'autres, plus respectueuses de l'environnement. Le soutien du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole n'est pas loin...

Non aux taxes

Le groupe rapporté par Louis-François Fontant s'est d'autre part dit opposé au développement de taxes pollution. "Car si on peut acheter des droits à polluer, on sait qui va les acheter", a-t-il dit. Pour ce qui est des intrants, il a estimé qu'il ne s'agissait pas de les réduire, mais "d'en optimiser l'utilisation", en gardant à l'esprit qu'il faut concilier d'un côté nécessités économiques, et notamment celle de développer la production pour faire face à l'évolution démographique mondiale, de l'autre les aspirations à la réduction des engrais ou pesticides. Le rapporteur s'en est sorti entre sifflets et applaudissements.

Le président du Conseil général a quant à lui considéré que les préoccupations environnementales "peuvent représenter une véritable opportunité à saisir pour des départements tels que les nôtres". Parce que les "retards" de développement qu'ils ont pu prendre les placent d'une certaine manière en avance face à cette nouvelle donne.



Agriculture

"Des débats très participatifs, mais rarement consensuels", a relevé

Louis-François Fontant,

en présentant

le rapport

de l'un des sept groupes

du Grenelle,

consacré

à l'adaptation

des modes

de production

et de

consommation.